

**SCEA L'ENVOL
4 RUE DES VIGNES
SAINT HILAIRE DE LOULAY
85600 MONTAIGU - VENDEE**

**DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE
POUR L'EXTENSION D'UN ELEVAGE DE VOLAILLES**

Rubriques N° 3660-a et 2111-1 de la Nomenclature des
Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
Rubrique N° 1110 de la Nomenclature des Installations Ouvrages,
Travaux et Activités

Commune de TREIZE-SEPTIERS

Site d'élevage :

« L'EPAUD »

***6 - Capacité technique et
financière***

VERSION 3 – NOVEMBRE 2021

Dossier réalisé avec la participation du service Conseils techniques spécialisés
de la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire

CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES

Ce dossier correspond à la version originale du dossier du 10 juin 2021, consolidée avec les compléments demandés par courrier daté du 30 juillet 2021 (cf annexe 5-7)

Les éléments ajoutés ou modifiés sont matérialisés par un trait dans la marge à gauche du texte

Les numéros de page modifiées ou complétées et les numéros des annexes ajoutées ou modifiées sont indiqués sur la demande de compléments jointe en annexe 5-7

SOMMAIRE

PARTIE 1 : CAPACITES TECHNIQUES	4
1. PARCOURS PROFESSIONNELS.....	4
2. ANALYSES DES RESULTATS TECHNIQUES	4
PARTIE 2 : CAPACITES FINANCIERES.....	6
PARTIE 3 : ANNEXES	7

PARTIE 1 : CAPACITES TECHNIQUES

1. PARCOURS PROFESSIONNELS

M. Bourget a obtenu suivi un cursus pour obtenir un Brevet d'Etudes Professionnelles Agricole (BEP). Il n'a pas obtenu son diplôme mais cette formation lui a apporté les bases techniques de production agricoles. Il a une longue expérience d'ouvrier agricole puis gérant d'un site de production en volaille lui donnant des compétences pour la gestion d'une exploitation agricole en aviculture.

Mme. Bourget a obtenu un brevet de technicien dans le tourisme et elle a ensuite acquis une expérience d'hôtesse d'accueil, poste qu'elle exerce encore actuellement en double emploi. Cette expérience professionnelle qui lui permet d'assurer le suivi administratif de l'exploitation.

Les exploitants ont participé aux formations proposées par le groupement pour ces nouveaux adhérents (voir annexe 1). Cette formation leur a permis d'acquérir toutes les clés pour gérer au mieux leur élevage :

- . La découverte de la filière
- . Les clés d'un bon démarrage : base technique et la ventilation
- . La biosécurité et la charte sanitaire
- . Les principes de la nutrition et de l'alimentation
- . La maîtrise sanitaire
- . Le bien-être animal
- . Les principes du nettoyage et de la désinfection

Les exploitants suivent régulièrement les journées ou ½ journée de formation de leur groupement (biosécurité, bien-être animal...).

Pour toutes ces raisons, on peut affirmer que les associés disposent des capacités techniques suffisantes pour mener à bien leur projet.

2. ANALYSES DES RESULTATS TECHNIQUES

Le conseil technique est réalisé par les techniciens du groupement CIAB. Ils effectuent des visites régulières et assurent un suivi permanent.

Un vétérinaire intervient également pour ce qui est du suivi sanitaire de l'élevage.

Les exploitants sont abonnés à une revue spécialisée en aviculture : Réussir Volailles.

M. Bourget a une longue expérience d'ouvrier agricole puis gérant d'un site de production en volaille lui donnant des compétences pour la gestion d'une exploitation agricole en aviculture..

Pour toutes ces raisons, on peut affirmer que les associés de la SCEA L'Envol dispose des capacités techniques suffisantes pour mener à bien son projet.

PARTIE 2 : CAPACITES FINANCIERES

Le projet concernant l'introduction de nouvelles espèces dans des bâtiments existants sur le site.

. Le fait de faire des poulets à la place des dindes ne va pas engendrer d'investissements supplémentaires puisque les bâtiments sont déjà équipés pour recevoir ces animaux.

Le dernier bilan comptable disponible (annexe 2) met en avant que la situation financière de l'exploitation est très fragile. L'investissement récent dans le bâtiment V3 et la production de dindes peu rémunératrice actuellement en sont responsables. L'exploitation manque de trésorerie.

La production de poulet devient urgente afin d'améliorer la situation financière de l'exploitation. D'une part le marché du poulet est actuellement plus porteur et plus rémunérateur et d'autre part la production de poulet permet un apport de trésorerie plus fréquent (rotation plus courte que la dinde).

Le projet doit permettre de redresser la situation financière de l'exploitation et d'aboutir à une situation économique saine.

Les bâtiments et le site en général vont avoir une durée d'au moins 30 ans. Les travaux de remise en état ne seront pas supportés par l'exploitation mais par les repreneurs potentiels de l'exploitation. Si toutefois il n'y avait pas de repreneurs, l'exploitant mettra en vente le matériel intérieur. Les bâtiments resteront en place et pourront être utilisés à d'autres fins que l'usage agricole.

Le projet va permettre à l'exploitation de retrouver une situation économique saine.

PARTIE 3 : ANNEXES

1 – Attestation de suivi de formation

2 – Bilan comptable

Je soussigné, Gilles LE POTTIER, Président

De l'organisme de formation :
AVIPOLE FORMATION
Zoopôle Les Croix – Rue Camille Guérin
22440 PLOUFRAGAN

certifie que **BOURGET Heidi**

né(e) le 17 octobre 1976 à Tours (37)

a suivi la formation concernant « la gestion du bien-être
animal en élevage de poulet de chair »

qui s'est déroulée le 3 mars 2016

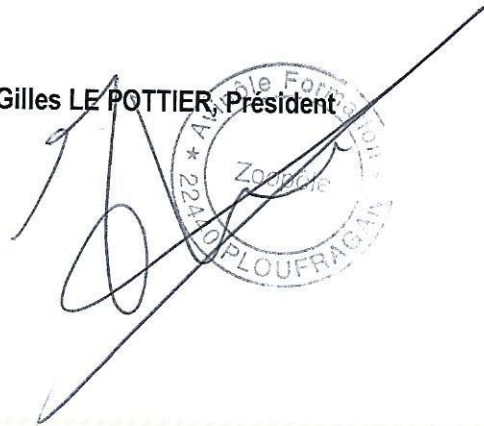
à : Saint Fulgent (85)

pour les espèces suivantes : Poulet de chair

Cette formation, reconnue appropriée a été validée
conformément aux dispositions de l'arrêté du 28 juin 2010
établissant les normes minimales relatives à la protection des
poulets destinés à la production de viande.

Fait à Ploufragan, le 11 mars 2016

Gilles LE POTTIER, Président



ATTESTATION DE PARTICIPATION

Ce document atteste que : Monsieur BOURGET Mickaël

Domicilié : Le Grand Retard 85600 BOUFFERE

A participé à la formation « BIOSECURITE dans les élevages de volailles » le 24 novembre 2016 à SAINT FULGENT en lien avec l'Arrêté du 08/02/2016 AGRC1603907A

Le stage d'une durée de 7 heures était animé par Lydie CHALLET, certifié Formateur de la SNGTV.

Pour faire valoir ce que de droit.

A Saint Fulgent le : 09 mai 2017

Signature du responsable de la formation

Eric BALDO

CAP ELEVAGE

2 Rue de l'Industrie - CS 50012

85250 SAINT-FULGENT

SIRET : 480 110 436 00015 - NAF : 4611Z

Ce document est à conserver en cas de contrôle



EARL L'ENVOL
Madame BOURGET Heidi
4 rue des Vignes
85600 ST HILAIRE DE LOULAY

Saint-Fulgent,

Le 11 juillet 2016

Madame,

Suite à la formation « Maîtriser la conduite de son élevage avicole », vous trouverez ci-joint une clé USB qui résume tous les programmes abordés lors de ces journées, ainsi que l'attestation de formation de la journée « Bien-être animal » du 3 mars 2016.

Il s'agit d'un document officiel à présenter aux autorités en cas de contrôle.

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Eric BALDO

Directeur CAP élevage

Jean-François BROSSET

Responsable Développement

BILAN	Situation financière		Valeur	Commentaires
	Capitaux propres	-5 %	-45 852	négatifs
	Fonds de roulement	-1 %	-13 267	négatif
	Trésorerie nette		-154 611	fortement négative
	Dettes d'exploitation	15 %	148 863	Inquiétant représentent 3 mois de produits d'exploitation

FINANCEMENT DE L'EXERCICE	Evolution situation financière		Valeur	Commentaires
	E.B.E.		61 422	équilibres non respectés, l'EBE ne couvre pas l'ensemble des prélèvements et des remboursements
	Prélèvements		-24 266	
	Annuités LMT et autres frais financiers		-41 174	
	Capacité d'autofinancement nouveau		-4 950	Insuffisante ne peut rester durablement négative
	Autofinancement nouveau		167 180	Excessif supérieur à la capacité d'autofinancement nouveau, conduisant à dégrader davantage la trésorerie
Variation de trésorerie		-172 130	forte dégradation	